

## **APPEL A CANDIDATURE**

### **Poste de DESV élevage et pathologie des équidés, option biomécanique et pathologie locomotrice du cheval et de résident ECVSMR au CIRALE-ENVA**

---

A la rentrée prochaine (1<sup>er</sup> octobre 2022), un poste pour la formation conjointe au DESV Elevage et Pathologie des Equidés - option Biomécanique et Pathologie Locomotrice du cheval et au résidanat du Collège Européen de Médecine du Sport et Rééducation (ECVSMR - <http://vsmr.org/>; <https://www.ecvsmr.org/>) est proposé au CIRALE.

Cette formation correspond à un programme de résidanat de 3 ans, mené principalement sur le site du CIRALE (et à la clinique Equine de l'ENVA). Elle comprend une formation clinique approfondie en diagnostic, imagerie et gestion des affections locomotrices des chevaux de sport, de courses et d'autres disciplines.

Les techniques d'imagerie disponibles au CIRALE comprennent notamment : radiographie digitale, échographie, scintigraphie, IRM debout et sous anesthésie générale et scanner. Cette formation sera complétée par la participation à des activités de physiothérapie et rééducation des affections locomotrices avec accès à différentes modalités (piscine, tapis roulant immergé, pistes, surfaces et exercices de rééducation fonctionnelle).

#### **Conditions d'inscription**

Peuvent postuler pour le poste conjoint de DESV en Elevage et Pathologie des Equidés : option Biomécanique et Pathologie Locomotrice, et de résident ECVSMR, les vétérinaires disposant :

- d'un diplôme national d'internat en clinique des équidés des écoles nationales vétérinaires,
- ou d'une formation consécutive aux études vétérinaires, et jugée équivalente par le jury d'admission, pour les titulaires du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire ou pour les titulaires d'un diplôme, titre ou certificat de vétérinaire d'une faculté vétérinaire étrangère qui ouvrent droit à l'exercice en France des activités de vétérinaire, mentionnée dans l'article L. 241-2 du code rural.

#### **Dossier d'inscription**

Les pièces constituant le dossier de candidature sont les suivantes :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation;
- le dossier scolaire avec les résultats des quatre dernières années d'études vétérinaires;
- la photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- la photocopie des diplômes donnant droit à la présentation du concours ;
- deux lettres de recommandation ;
- un document attestant du niveau de français (niveau B2 minimum) pour les étudiants non diplômés d'une école vétérinaire francophone.

Pour postuler le candidat doit envoyer l'ensemble du dossier pour le **31 juillet prochain** par courriel à [lelia.bertoni@vet-alfort.fr](mailto:lelia.bertoni@vet-alfort.fr).

L'admissibilité du dossier sera communiquée par courriel au candidat le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Si le candidat est admissible, il sera convoqué pour l'entretien **d'admission qui se tiendra le 20 septembre 2022** à l'adresse suivante :

CIRALE-ENVA  
Normandie Equine Vallée  
RD 675  
14430 GOUSTRANVILLE  
FRANCE

*Par dérogation, le candidat peut être autorisé à se connecter depuis son domicile par visioconférence, à condition qu'il puisse être identifié. La demande de dérogation doit être adressée par courriel à [lelia.bertoni@vet-alfort.fr](mailto:lelia.bertoni@vet-alfort.fr) au moins quinze jours avant la date d'entretien accompagnée des pièces justifiant la demande. Les motifs pouvant justifier la demande sont notamment l'éloignement géographique, des raisons de santé ou des contraintes sanitaires.*

L'Equipe pédagogique du CIRALE-ENVA